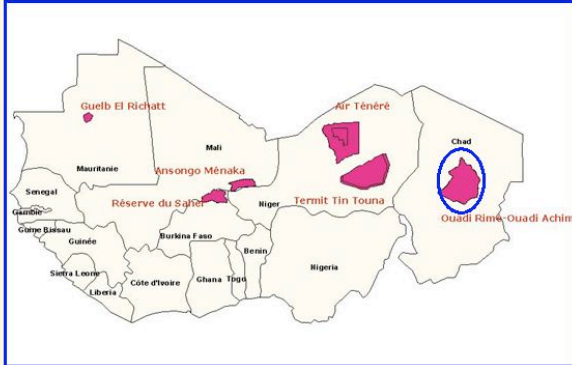


TCHAD

Réserve de faune Ouadi Rimé - Ouadi Achim



Pressions anthropiques

1. Contexte défavorable (insécurité, rébellions latentes depuis plusieurs années, prolifération des armes, passages de militaires)
2. Pastoralisme
3. Braconnage (surtout des gazelles et des outardes)
4. Exploitation abusive du bois
5. Feux de brousse incontrôlés

Superficie : 8 000 000 ha
Catégorie UICN : Inconnue

Contexte

Date création : 10 mai 1969

Acte de création : Décret 135/PR/EFPC/PNR

Institution de gestion : Etat via la Direction des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse, du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources Halieutiques.

Les limites de l'AP : la limite de l'aire protégée est connue des autorités de gestion, mais n'est pas connue des résidents/utilisateurs des terroirs voisins.

Le règlement de l'AP : il n'existe pas de mécanismes adéquats pour contrôler l'utilisation inappropriée des sols et les activités illégales dans l'aire protégée.

L'application de la loi : le personnel n'a pas les compétences/ressources pour faire appliquer la loi et la réglementation de l'aire protégée, et il est en effectif notablement insuffisant.

Inventaire des ressources : l'information disponible sur les habitats sensibles, les espèces ou les valeurs culturelles de l'aire protégée ne permet pas la planification et la prise de décision de gestion de l'AP.

Planification

Objectifs : protection des habitats et de la faune sahélo-saharienne (Addax et Oryx algazelle).

Configuration AP : il n'y a pas de zonage particuliers dans cette AP ce qui rend sa configuration complètement incompatible avec ses objectifs de gestion aux vues de sa taille immense.

Plan de gestion/aménagement : l'aire protégée ne dispose pas de plan de gestion/aménagement.

Plan de travail : il n'y a pas de plan de travail.

Suivi évaluation : l'aire protégée ne dispose pas de mécanismes de suivi-évaluation.

Intrants

Moyens humains

- personnel de l'AP : 5 agents de l'administration

- principales occupations déclarées :

1. Application de la loi et surveillance
2. Gestion des feux de brousse,
3. Travail avec les autorités locales/régionales.

Recherche

Aucune activité de recherche n'est menée.

Moyens financiers

Il n'y a pas de budget annuel.



Processus de gestion

Gestion des ressources naturelles

Les exigences pour la gestion active des écosystèmes sensibles, des espèces et des valeurs culturelles n'ont pas été déterminées.

Gestion du personnel

Le nombre et les compétences des employés ne sont pas suffisants pour mener les activités essentielles de gestion dans l'AP.

Gestion du budget

Aucune gestion en l'absence du budget.

Infrastructure et équipement

Il n'y a pas d'infrastructure ni d'équipement.

Education et Sensibilisation

La sensibilisation est très limitée faute de moyens et elle ne découle pas d'une planification globale.

Secteur privé et public autour de l'AP

Il y a quelques échanges avec les acteurs publics ou privés de la zone périphérique de l'aire protégée.

Communautés locales

Les communautés locales ne participent pas à la prise de décisions de gestion de l'aire protégée.

Tourisme

Il y a des échanges entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques, mais ils se limitent à des questions administratives ou réglementaires. L'AP est exploitée par 2 agences de voyages qui organisent la visite de l'Ennedi.

Résultats

Accueil visiteurs

Il n'y a ni infrastructure d'accueil, ni service pour les visiteurs au sein et autour de l'AP.

Droits et taxes

Il n'y a ni droit ni taxe.

II II

Etat des lieux

L'importante biodiversité et les valeurs écologiques et culturelles sont sévèrement dégradées.

Accès

Les systèmes de protection (patrouilles, permis, etc.) ne permettent pas de contrôler l'accès et l'utilisation de l'aire protégée.

Retombées économiques

L'existence de l'aire protégée a réduit les possibilités de développement économique des communautés locales du fait de la limitation d'exploitation des ressources naturelles sans développement de ressources dites alternatives.

Suivi-évaluation

Il n'y a pas de mécanisme de suivi-évaluation.